

# COMMUNE DE MONTAUD

## Bulletin d'information n°24

### Montaud Show 2007



### Hiver 2007



## SOMMAIRE

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Le mot du maire          | p. 3  |
| Informations municipales | p. 4  |
| La vie des associations  | p. 9  |
| Informations diverses    | p. 17 |

## LE MOT DU MAIRE

Nous nous sommes retrouvés nombreux au rendez-vous annuel des échanges de vœux entre la municipalité, les habitants de Montaud et les élus des communes voisines, ce vendredi soir 11 janvier. Une nouvelle fois, l'ambiance m'a semblée conviviale, comme de coutume.

Après un pénible moment au cours duquel l'assistance a eu la convenance de m'écouter lui narrer la concrétisation des décisions arrêtées par le Conseil Municipal, au cours de l'année qui vient de s'écouler, j'ai pensé qu'il était de bon ton, en cette fin de mandat, de rappeler également les réalisations les plus importantes, menées à bien entre mars 2001 et fin 2006. Vous trouverez d'ailleurs dans le présent recueil, l'exhaustivité de celles-ci. Peut-être, n'avez-vous pas eu la disponibilité pour être présents à cette soirée ! Alors, consultez le document, analysez les ratios, tracez des graphiques, et après cela, soyez des citoyens convaincus que " votre conseil municipal " a fait de la bonne ouvrage dans le respect d'un équilibre budgétaire maîtrisé !

La prolongation d'une année du mandat d'élu, qui devait initialement se terminer en mars 2007, a facilité grandement le quasi bouclage des opérations prévues, mais il faut bien le reconnaître aujourd'hui, 2007 fût une année difficile !

Les subventions sont toujours insuffisantes, mais le Conseil Général, par l'entremise de la maison du territoire « Sud Grésivaudan » reste néanmoins toujours présent pour nous aider à la réalisation de nos projets, dans la mesure où une anticipation des besoins est respectée et à condition que la demande soit retenue d'abord lors de la Conférence territoriale et ensuite par la commission permanente de l'assemblée départementale.

D'un point de vue plus administratif, il ne faut pas oublier non plus, la mise en place de la réforme des autorisations d'urbanisme qui a pris effet le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Cette réforme qui réduit à 11 le nombre d'autorisations et à 5 le nombre des déclarations, garantit aux demandeurs un délai de réponse de la part du maire, délai fixé par le législateur. Il faut donc de la part de celui-ci une plus grande vigilance dans la gestion des délais de traitement. Cependant, cette réforme n'exempte pas tout nouvel initiateur de projet de construction, de changement de destination d'un bâtiment, où même de modification de l'aspect extérieur d'une construction, d'obtenir l'autorisation requise avant d'engager une ouverture de chantier.

Enfin, les travaux de la commission chargée d'élaborer la modification du POS se terminent avec la mise à l'enquête publique de la modification n°1 du POS approuvé le 13 octobre 1998. Ce dernier reste applicable jusqu'à l'approbation de la modification. L'enquête publique se déroule en mairie aux heures d'ouverture, depuis le 3 janvier jusqu'au 2 février. Tous les habitants de la commune ont été informés du déroulement de cette enquête, par deux parutions dans deux journaux d'annonces légales et par message déposé par la mairie dans la boîte à lettres de chacun. D'ailleurs, à ce jour, vous avez été nombreux à vous enquérir, en mairie, du contenu de ces modifications.

Une multitude de projets à développer sont en attente. Certains constituent la suite logique de travaux préparatoires à des aménagements futurs ; d'autres peuvent avoir un caractère plus innovant correspondant aux besoins d'une population croissante. Je ne doute à aucun moment que le développement de Montaud soit une tentation pour le prochain conseil qui comprendra quinze élus. Comme je vous l'ai annoncé au soir du 11 janvier, je ne renouvellerai pas ma candidature lors des élections municipales des 9 et 16 mars prochains. Après avoir consacré trois mandats à mon village, soit dix-neuf années, j'estime que ce serait déplacé que de vouloir recommencer une quatrième fois. Je termine ce mot, en vous présentant, personnellement et au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour l'année 2008 : santé, bonheur, réussite dans vos projets.

Alain BLANC-PAQUES

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Fermeture du secrétariat

Les bureaux seront fermés **le vendredi 8 février et du 18 au 23 février 2008 inclus.**

### Bienvenue aux nouveaux habitants

- Nadine SAVIO et Michel BORREDON Le Village
- Paola et Nicolas MANAUD Les Etroits
- Anne VEYRET Les Maîtres
- Mathilde et Benjamin RICCIARDI Les Coings
- Karine MAGUET Les Coings
- Cristina FERRERA Le Vallon
- Patricia PELTIER et Yves DELLA CHIAVA Le Village
- Dorothee SABBADINI et Cédric GAUTHIER Le Village
- Fabien SGARRA et Géraldine FERRONATO-SGARRA Côte Maillet
- Marie-Christine JANOT et Diego SPINELLA Les Etroits
- Nadia et Olivier AUBRY Guillaudière
- Aurélie SCAGLIONE et Julien GRIMALDI Les Etroits
- Jérôme DAVID Les Etroits
- Xavier DAVID Les Etroits
- Sacha MORATO Le Villard

### Etat civil

#### Mariage :

- Le 18 août, Marika SORRIEUL et David KAIRE

### Compteurs eau

Les propriétaires doivent entretenir l'accès aux compteurs d'eau, effectuer régulièrement le nettoyage du regard et vérifier qu'il n'existe aucune fuite.

### Recensement militaire

Filles ou garçons, faites-vous inscrire sur la liste de recensement militaire au cours du mois anniversaire de vos 16 ans. Vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche est **obligatoire**. Le récépissé qui vous sera délivré à cette occasion est **indispensable** pour l'inscription aux examens scolaires, professionnels (BAC, permis de conduire...).

### Elections

Les élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars 2008.

## Carte d'identité / Passeport

La carte d'identité n'est pas obligatoire mais nécessaire pour de nombreuses démarches (Assedic, Permis de conduire...).

Si vous devez voyager avec un enfant, même en France, il ne prendra pas l'avion sans pièce d'identité ! Elle est le seul document qui prouve la nationalité française.

Le passeport, lui est un titre de transport. Il est maintenant **individuel**.

**La seule possibilité d'obtenir son passeport en urgence est celle du départ professionnel avec justificatif de l'employeur.**

### POUR TOUTE DEMANDE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE SECURISEE OU DE PASSEPORT :

- La présence du demandeur est **indispensable** : empreinte et signature du demandeur pour les plus de 13 ans.
- Les photographies d'identité doivent répondre aux nouvelles normes.
- Une **copie intégrale** de l'acte de naissance du demandeur doit être fournie.
- Pour le dossier d'un enfant, la copie de l'acte de naissance de l'un des parents (lorsqu'ils sont mariés) ou des deux parents (lorsqu'ils ne sont pas mariés) doit être jointe.

D'autres possibilités existent vers la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et la Suisse : le « **laissez-passer** » pour un enfant français de moins de 15 ans.

### ENFANTS MINEURS :

Pour tous leurs déplacements sans leurs parents, ils doivent être OBLIGATOIREMENT munis d'une **carte d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire** (délivrée en mairie).

## Mise en service d'un réseau téléphonique fiable et de l'accès à du haut débit

Depuis janvier 2005, date de l'envoi de la première pétition à France Télécom, le réseau téléphonique desservant les abonnés de Montaud a certes bénéficié de quelques aménagements, sans pour autant apporter aux utilisateurs une réelle fiabilité.

De multiples rencontres et de nombreux échanges de courriers entre la municipalité et l'opérateur, ainsi que l'intervention de notre député, André VALLINI, auprès de la Direction régionale, ont conduit à la mise en place par France Télécom d'un réseau bénéficiant de nouvelles technologies en matière de téléphonie et par la même occasion, de haut débit. La mise en service commerciale a été effective le 23 janvier.

Une inauguration se déroulera à la salle des fêtes, **vendredi 15 février à partir de 19 heures**, en présence de Monsieur André VALLINI, Député de la circonscription et Président du Conseil Général de l'Isère. Monsieur Alain DUBUC, Directeur de la communication et des relations extérieures à France Télécom Région Alpes, présentera ce nouvel équipement et répondra aux interrogations de chacun. Tous les habitants sont conviés.

Alors, notez ce rendez-vous sur votre agenda, avec l'annotation " **Très important** ".

## Affouage 2008

Un volume de bois de chauffage, estimé par les techniciens de l'Office National des Forêts à environ 250 stères, sera disponible pour l'affouage, sur les parcelles 4 et 8 de Bois Vert.

Une procédure d'attribution aux habitants de Montaud, identique à celle utilisée en 2006, a été retenue par le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés lors de la séance publique du 4 décembre 2007.

Une information sera diffusée en temps opportun, pour préciser les modalités d'inscription et la tarification. La période d'enlèvement des stères devrait se situer en juillet / août prochains.

### • Réalisations au cours de l'exercice 2007.

- Extension du réseau d'assainissement et d'adduction d'eau, à la sortie du village ; remplacement d'une conduite d'eau en fibrociment par une conduite fonte au hameau des Muets ; réparation de plusieurs fuites (changement de vannes, remplacement d'un poteau d'incendie...) : 56.000 €.
- Création d'un local de rangement pour la crèche (ossature bois) : 11.600 €.
- Extension du cimetière. L'acquisition du terrain nécessaire à cette extension avait été réalisée en 2002. Cette année là, l'ensemble comprenant l'étude géologique, les sondages, les honoraires, les frais de géomètre et le prix d'achat du terrain, se sont élevés à 10.175 €.



En 2007 : Appels d'offre et réalisation des travaux d'extension : 146.000 €.

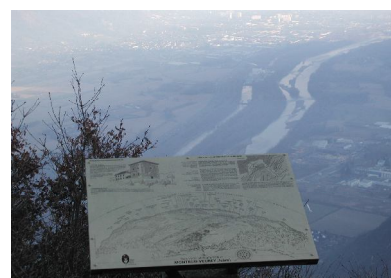
Création de 41 concessions se répartissant en 25 emplacements de 1 à 3 sépultures et 16 emplacements de 1 à 6 sépultures, soit un maximum de 171 sépultures.

Implantation d'un columbarium de neuf modules (extension

possible), destiné à recevoir les urnes funéraires.  
Aménagement d'un jardin du souvenir.



- A ces travaux d'extension, il convient d'ajouter la réfection du mur d'enceinte de l'ancien cimetière et la réfection du portail : 32.712 €.
- La voie d'accès au cimetière à partir du village, recevra une couche d'enrobé, dès que le temps le permettra : 13.356 €.
- Réfection toiture de la mairie : chevrons, liteaux, tuiles, zinguerie : 14.107 €.
- Réfection zinguerie de la toiture de la salle des fêtes : 4.170 €.
- Réfection des vitraux de l'église. Pour arrêter leur dégradation, il était impératif d'entreprendre un sérieux travail de restauration. Celle-ci a été confiée à l'atelier Berthier : 8.600 €.
- Le montage financier pour la réfection de la toiture de l'église est arrêté. Les travaux sont programmés pour une réalisation en cours d'année 2008 : 44.500 €.
- A signaler également, la signature avec la Caisse d'Allocations Familiales, d'un nouveau " contrat enfance jeunesse " pour une durée de quatre ans (2007/2010), prenant le relais du premier contrat enfance, venu à échéance le 31 décembre 2006. Cette convention, si elle génère des obligations pour la municipalité et pour la crèche, permet à cette dernière de trouver un équilibre financier qui assurera une pérennité jusqu'à la fin de l'exercice 2010.
- Installation d'une nouvelle table d'orientation en Bois Vert. Elle a été posée avec l'assistance de collaborateurs du Parc du Vercors sur le socle existant : 2.216 €.



- La famille DESCHAMPS a cédé gracieusement à la commune de Montaud, une parcelle de terrain située au Vif de la Claie pour réalisation d'une aire de stockage des grumes. La commune a effectué l'aménagement de ce lieu qui est mis à disposition des propriétaires forestiers et des débardeurs pour entreposer temporairement les arbres exploités, le temps que le camion grumier vienne les enlever. Ce dépôt s'effectue après obtention d'une autorisation délivrée en mairie. Coût des frais de géomètre : 803 €.



- Acquisition des terrains près de la salle des fêtes et de la crèche, propriétés de Monsieur BOYAT Pierre et de Monsieur REPELLIN Roland. 11.321 m<sup>2</sup> pourront être, après aménagement, utilisés comme terrain d'évolution pour des activités à définir, comme parking, etc... Coût : 37.000 €. comprenant acquisition aux propriétaires et frais de géomètre. Les frais d'enregistrement qui seront minimes, ne sont pas encore connus.

Il est à noter que toutes les mutations de terrains n'ont pas donné lieu à des actes notariés, mais à des actes administratifs rédigés par nos soins donc gratuits (procédure réservée aux collectivités). Seuls les droits d'enregistrement sont dus, ce qui réduit considérablement les frais.

- L'acquisition des terrains réservés dans le village, pour notamment la création de zones de stationnement est encore au stade de la négociation... mais notre mandat n'est pas encore terminé ! Il reste deux mois de travail, deux mois pendant lesquels les vendeurs pourront encore prendre leur décision. Et puis, ce n'est pas un changement d'équipe municipale qui arrête la prise de bonnes décisions !

## • Réalisations entre mars 2001 et décembre 2006.

### ➤ En 2001

- En début de mandat, la construction des locaux de la crèche a énormément occupé le Conseil municipal. La décision avait été prise par la municipalité précédente.
- Travaux d'assainissement au hameau de La Combe

### ➤ En 2002

- Acquisition d'un terrain pour implantation d'un réservoir d'eau de 200 m<sup>3</sup> aux Coings.
- Renforcement de l'électrification au Vif de la Claie, avec enfouissement d'une partie du réseau et installation d'un transformateur.
- Travaux de voirie au hameau des Maîtres, ainsi qu'autour de la crèche et de la salle des fêtes.
- Travaux préparatoires à l'installation d'un bâtiment préfabriqué pour accueillir une classe dans l'attente de la réfection du groupe scolaire.

### ➤ En 2003

- Peinture complète de la salle des fêtes et traitement des bardages en façade.
- Remplacement du véhicule municipal, que le contrôle technique aurait rejeté.
- Construction du réservoir d'eau de 200 m<sup>3</sup> au hameau des Coings, pour desservir l'ensemble du réseau.
- Réfection de la voirie sur le chemin des Touches.

➤ **En 2004**

- Acquisition de matériels divers pour l'équipement de la cuisine de la salle des fêtes.
- Remplacement de la tribune de l'église et des vantelles du clocher.
- Peinture de l'église.
- Assainissement Les Etroits, Colombière, Le Gillot.
- Location d'un terrain et travaux préparatoires à l'installation de deux bâtiments préfabriqués pour accueillir deux classes pendant la réfection du groupe scolaire.
- Etude diagnostique du réseau d'eau.
- Numérisation du plan cadastral.
- Rénovation du système hydraulique dans le réservoir d'eau de La Fougère.
- Travaux de voirie sur divers chemins communaux et marquage au sol vers la salle des fêtes et dans la traversée du village.

➤ **En 2005**

- Remplacement de l'auto-laveuse permettant le nettoyage de cette salle.
- Elargissement de la voirie au Vif de la Claie (enrochement).

- Participation aux travaux de réfection du groupe scolaire (éclairage/enrobé de la cour/luminaires extérieurs/mur de soutènement/garde-corps).

La conduite et le financement de ce projet relevait de la Communauté de Communes ; cependant, la commune de Montaud, est intervenue à hauteur de 121.088 €.



➤ **En 2006**

- Acquisition d'une nouvelle étrave pour le déneigement et installation de celle-ci sur le tracteur agricole de Joël DAGUET qui effectue le déblaiement chaque fois que le besoin s'en fait ressentir.
- Travaux de voirie aux Etroits et au Villard.
- Acquisition de panneaux indicateurs des hameaux et pose de ceux-ci par un groupe d'élus.

- Création d'un ossuaire dans le cimetière.



- Electrification du cimetière, permettant de remplacer la ligne provisoirement installée pour le fonctionnement de la WIFI.
- Mise en place d'un SIG (Système d'Information Géographique), permettant la consultation du cadastre et du réseau d'eau à partir de fichiers numériques.



### Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

#### ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGREEE.

La saison de chasse 2007 /2008 se termine sur un bilan positif avec un prélèvement de sangliers en hausse, mais en deçà des années 90.

Bien que le sanglier ne soit pas soumis à un plan de chasse (\*), comme le chevreuil, le chamois ou le cerf, les chasseurs sont contraints de maintenir un effectif suffisant pour leur passion mais sans excès.

En effet une prolifération des suidés occasionnerait inévitablement des dégâts aux cultures, alpages, forêts et une hausse exponentielle des remboursements aux sylviculteurs et aux agriculteurs, calculée sur le prix des céréales.

Ce fonds de dédommagements financiers étant uniquement alimenté par les cotisations des chasseurs via leur fédération, et puisque nous observons une érosion constante des effectifs de chasseurs de 2 % par an, et une moyenne d'âge de 55 ans, de nouvelles ressources financières devront être trouvées.

Le renouvellement des effectifs est d'autant plus complexe, que les jeunes sont sollicités par d'autres loisirs que la chasse.

D'autres arguments sont évoqués : trop cher, trop complexe (permis de chasser, territoire, décrets ministériels, arrêtés préfectoraux, règlements intérieurs ...). Et puis encore une ambiance au sein des ACCA parfois peu compatible avec l'état d'esprit de partage, d'accueil des jeunes.

Pourtant, le souvenir de notre première rencontre avec ce sanglier tant désiré, filant à la dérobade sans bruit dans le sous-bois, ne laissant que peu d'espace pour le tir restera imprimé dans les moments intenses de la vie.



Alors si vous habitez la commune, vous voulez chasser ? Contactez nous nous serons heureux de vous accueillir.

Le bureau remercie les chasseurs de Montaud concernant l'application des règles de sécurité (port des éléments individuels fluo, tir fichant) et leur rappelle qu'ils doivent rendre leur carte de prélèvements avant le 31 janvier.

Nous remercions également les promeneurs, joggeurs, vététistes et les nombreux anonymes qui sillonnent nos forêts d'être restés sur les sentiers balisés. Compréhensifs de l'intérêt que porte les urbains à nos montagnes, les chasseurs ne pratiquent quasiment plus de battues les dimanches après-midi à Bois Vert.

Toujours soucieux d'organiser une sympathique fête du village le dernier week-end de juillet, nous vous invitons massivement à nous rejoindre. Comme les années précédentes, nous espérons que nos boudins ont ravi vos papilles.

(\*Un nombre prédéterminé d'animaux chassables est dévolu au détenteur du droit de chasse par l'Organisation de la chasse et de la faune sauvage selon le sexe, l'âge).

Le Bureau de L'A.C.C.A.

## Le Sou des Ecoles

**A** comme Association, Aquarium de Lyon visité en ce début d'année scolaire par les GS-CP-CE1, Athlétisme et la rencontre prévue à Veurey en fin d'année

**B** comme Baguettes livrées à domicile le dimanche matin 4 fois dans l'année

**C** comme Croissants, Carnaval qui sera fêté le **samedi 29 mars 2008**

**D** comme Dernier mandat pour la présidente

**E** comme Ecole, Elèves, Enfants, Eau pour le musée de Pont en Royans (sortie des CM1-CM2 au printemps)

**F** comme Ferme de l'Espinasse où les enfants de maternelle se sont rendus à l'automne : ils ont participé activement à la fabrication du jus de pomme

**G** comme Grand merci à vous Montaudins pour votre aide et soutien dans nos diverses activités

**H** comme l'Heure de vous adresser nos Meilleurs Vœux pour 2008

**I** comme Indian's Valley, parc de loisirs où se rendront les CE1-CE2 en fin d'année

**J** comme Journaux avec les baguettes et croissants

**K** comme Kermesse (**le samedi 21 juin 2008**)

**L** comme Loto qui a eu lieu le 10 novembre 2007 : nous tenons à remercier particulièrement les artistes et producteurs de Montaud pour leurs lots offerts à cette occasion

**M** comme Montaud, Musée de Grenoble où se rendront les CE1-CE2 le 11 février 2008

**N** comme Noël fêté à l'école le 22 décembre 2007 : au programme, chants et poèmes présentés par les élèves, petit-déjeuner convivial à la cantine pour les parents, et arrivée surprise du Père Noël

**O** comme Organisation possible grâce aux membres actifs du Sou et le soutien des institutrices

**P** comme Préhistoire et le musée de Vassieu pour les CM1-CM2 en fin d'année, Printemps qui sera fêté avec l'ASCSM le **samedi 15 mars 2008** lors d'une soirée dansante

**Q** comme Quentin (Saint-Quentin plus précisément) où aura lieu le courseton annuel

**R** comme Raquettes à neige : en espérant qu'elle tombera autour de l'école !

**S** comme Sou, Sortie de fin d'année pour les PS-MS-GS

**T** comme Trois Chardons, spectacle qui aura lieu le 31 janvier à Montaud pour les enfants de la maternelle au CE1

**U** comme Un Sou des Ecoles dont l'activité permet de financer les sorties mentionnées dans ce texte

**V** comme Village et sa fête au mois de juillet, Visite chez les correspondants de Lyon ou Veurey

**W** comme Whisky boisson non tolérée lors des réunions du Sou : les tisanes y coulent à flot...

**X** comme on recherche un Xylographe pour nos panneaux d'annonces d'activités que l'on met aux entrées du village

**Y** comme Yachting activité qui ne sera jamais financée par le Sou

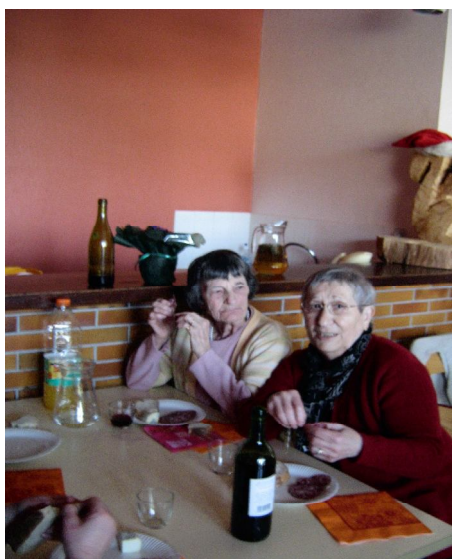
**Z** comme c'est avec Zèle mais surtout dévouement que je transmets à notre cher Bulletin Municipal les dernières nouvelles du SOU, pour la dernière fois ...

Pour le Sou, la Présidente, Odile Gerbaux

## Les Aînés

Les Aînés de Montaud sont toujours heureux de se retrouver, deux fois par mois, les deuxièmes et quatrièmes mardis à 14 heures à la salle.  
Pour fêter les anniversaires,

Les 85 ans d'André Belle



Les 90 ans de Renée Murdinet

Taper la belote, jouer au scrabble,  
Faire une petite ballade, et surtout papoter.  
Le verre à la main, même si l'on tremble un peu,  
On est heureux d'être ensemble.

**Notre Assemblée Générale aura lieu le mardi 12 février à 14 heures à la salle des fêtes.**

Le Bureau

### Montaud'Ubohu

L'année 2008 a commencé dans une grande convivialité pour la crèche associative de Montaud avec une fête de Nouvel An qui a réuni le samedi 12 janvier les enfants de la crèche, leurs parents et le personnel autour de surprises pour les enfants (deux « starrider », deux véhicules à trois roues sans pédales très maniables et trois tricycles grande capacité), d'un diaporama des mois passés, de friandises, gâteaux et autres douceurs de saison.

Les 23 enfants qui fréquentent la crèche en ce début d'année ont de 3 mois à 3 ans. Les Montaudins sont représentés à 30 %, mais la crèche accueille les enfants de nombreux villages proches (Saint Quentin, La Rivière, Veurey-Voroize...) ou moins proches (Seyssinet, Poliénas)

La vie de la crèche a été marquée depuis la rentrée de septembre par des activités et des manifestations variées :

- les enfants ont profité de la location de nouvelles malles à thème (« contes et comptines », « ani-malle ») contenant chacune de quoi intéresser nos enfants pendant plusieurs journées ;
- ils étaient invités avec leur famille à participer à la journée de la petite enfance organisée par le CEPPI (collectif enfants-parents-professionnels interdépartemental Dauphiné Savoies) le samedi 9 octobre à Moirans. Le personnel de la crèche, qui bénéficie tout au long de l'année des conseils et formations de cette association, a pris une part active à la préparation de cette journée, consacrée cette année au thème « même pas peur » ;
- tous les enfants présents le jeudi ont été invités à la représentation organisée à Tullins le 13 décembre par le Relais Assistantes Maternelles (RAM) où ils ont pu applaudir les prouesses d'un jongleur - mono cycliste - voyageur - clown un peu déroutant.

Une belle surprise attendait les enfants à la rentrée d'août : la cabane de la cour, qui sert de rangement pour les jouets extérieurs, avait été remplacée par une nouvelle construction, plus spacieuse. Ceux d'entre vous qui participaient à la fête du village en juillet ont peut-être aperçu l'ancienne cabane partir vers sa seconde vie à travers le village à dos de ... tracteur ! La mairie de Montaud, qui a financé cette nouvelle cabane, a par ailleurs reconduit sa subvention à la crèche pour 2008. Nous la remercions vivement pour l'intérêt porté à l'accueil des enfants sur la commune.

L'équipe a embauché d'octobre à décembre 2007, Raphaëlle Moussali et Christelle Ossola en remplacement de Chantal Caselli et Wendy Gartshore, qui ont depuis repris leurs fonctions à Montaud. Carmen Garin, arrivée comme auxiliaire puéricultrice en septembre dernier pour quelques heures par semaine, est présente à mi-temps auprès des enfants depuis le 3 janvier 2008.

La crèche a accueilli en son sein plusieurs stagiaires à la fin de l'année 2007 : Anne-Marie et Maryline (en CAP petite enfance par le GRETA), Cécile et Pauline (en BEPA service aux personnes), Justine (pour un stage de découverte de 4ème), Karen (en préparation du concours de puéricultrice). En 2008, cet accueil se poursuit avec Christiana et Delphine (en CAP petite enfance), ainsi qu'avec Laurence (en Master de psychologie, qui sera présente tous les mardis jusqu'à fin avril avec comme sujet d'étude l'équipe des professionnelles).

Grande nouveauté à partir de 2008 pour les crèches associatives comme celle de notre village : la convention collective nationale des personnels des centres sociaux et socio-culturels du 4 juin 1983 n°3218 (dite SNAECSO) s'applique désormais, quoique partiellement au 1er janvier 2008 (annexe 6 uniquement). Pour appliquer au mieux les changements induits par l'application de cette convention collective, la responsable technique, la présidente et la trésorière ont suivi des formations proposées par la Métro au dernier trimestre 2007.

## Montaud t'Aime

Montaud t'Aime, qui organise des activités pour les enfants sur le temps périscolaire et les vacances, a également été très actif depuis la rentrée avec :

- un cours de gymnastique tous les jeudis de 17h00 à 18h00 à la salle des fêtes pour les enfants à partir de la moyenne section de maternelle jusqu'en primaire. Céline Diaz, qui intervient à l'école de Montaud et qui avait déjà animé le cours l'année dernière, a repris du service et s'occupe des 12 enfants qui se sont inscrits cette année ;
- un cours d'anglais le vendredi midi de 12h30 à 13h15 en salle de mairie, animé par Évelyne Bernard-Guelle. L'anglais, appris de façon ludique en complément de ce qui est proposé en classe, réunit cette année 14 enfants du CE1 au CM2 ;
- des stages de cirque pendant les vacances scolaires pour les enfants à partir de 4 ans, animés par Sylvain Héraud. Le dernier a eu lieu la deuxième semaine des vacances de Noël et a accueilli 13 enfants qui ont bien progressé dans les techniques du cirque (jonglage, monocycle, boule, etc...).

Le prochain aura lieu du mardi 26 février au vendredi 29 février 2008 de 10h00 à 16h00 (prévoir le pique-nique). Celui des vacances de printemps est prévu du mardi 22 avril au vendredi 25 avril aux mêmes horaires.

Le prix des stages est dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits (par exemple 55 € par enfant pour les trois jours de stage à Noël).

Si des adolescents étaient intéressés par un stage de cirque, il pourrait en être organisé un spécialement pour eux, selon la demande.

Montaud t'Aime n'est pas en reste de projets pour les mois à venir :

- l'association est en bonne voie pour organiser prochainement un stage de chorale, suite au succès de celui qui avait eu lieu cet été ;
- elle aimerait également organiser des demi-journées d'activités manuelles, s'il y a une demande.

Pour tout renseignement ou si vous êtes intéressés par une activité qui pourrait se mettre en place, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous manifester auprès de Lynda Chorot : 04 76 93 30 14.

### Informations pratiques

Renseignements : 04 76 93 35 98

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 10 semaines à 6 ans. (Horaires pouvant être modifiés pendant les vacances scolaires).

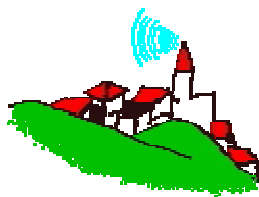
Elle sera fermée :

- le lundi de Pâques (24 mars 2008) ;
- le jeudi 1er mai ;
- les jeudi 8, vendredi 9 mai et lundi 12 mai (Pentecôte) ;
- le lundi 14 juillet ;
- du lundi 4 au dimanche 24 août pour les grandes vacances ;
- les lundi 10 et mardi 11 novembre ;
- à partir du 23 décembre au soir pour les vacances de Noël ;

Nous attendons tous les parents au **grand ménage de printemps qui aura lieu le 17 mai 2008 à 8h30** et espérons vous voir nombreux à l'**assemblée générale qui se tiendra le mercredi 2 avril 2008 à 20h30** à la salle des fêtes de Montaud.

Les efforts réguliers de l'association Montaud Sans Fil ont permis de connecter la crèche à l'internet via le réseau WIFI de Montaud.

**Retrouvez la crèche sur la Toile à l'adresse <http://montaud.net>, rubrique « Montaud t'Aime » et « Montaud'Uobohu » !**



## Association Montaud Sans Fil

Site web : [www.montaud.com](http://www.montaud.com)

Président : Nicolas MANAUD

Téléphone : 04 76 06 36 87

Email : nicolas@dotmana.com

### • **Le réseau de Montaud Sans Fil**

L'association Montaud Sans Fil, permet depuis plusieurs années de pallier le problème d'accès Internet (jusqu'en janvier 2008, très peu de lignes téléphoniques étaient éligibles à l'ADSL). Grâce à une infrastructure technique basée sur le WIFI (connexion informatique sans fil), Internet est disponible dans de nombreux foyers. Techniquement, une ligne ADSL arrive par ligne téléphonique à la salle des fêtes, puis grâce à un maillage à travers le village avec différentes antennes relais, cet accès Internet est partagé entre tous les adhérents de Montaud Sans Fil.

Quantitativement, l'association fournit un accès internet sans fil à 45 foyers grâce à 5 points hauts répartis dans le village de Montaud. Les avantages sont multiples : coût réduit, ligne téléphonique disponible, meilleurs débit et qualité par rapport au bas débit.

Au niveau qualité du réseau, quelques interruptions de service (de quelques heures) ont eu lieu lors de ces derniers mois : certaines imputables à un problème de nos équipements, d'autres dues à des problèmes au niveau de la connexion ADSL fournie par Orange. Dans tous les cas, vous pouvez vérifier à tout moment l'état du réseau en vous connectant sur <http://bigbrother.montaud.com> (utilisateur : guest / mot de passe : laisser vide).

### • **Nouvelle formule 2008**

Afin de continuer à vous proposer une offre avantageuse, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer une nouvelle formule pour l'abonnement mensuel : à partir de janvier 2008, l'abonnement passe à 8 Euros par mois pour les particuliers et les entreprises ou collectivités. Cette baisse du prix de l'abonnement est due à la bonne tenue du matériel en place que nous n'avons pas eu à remplacer, la trésorerie de l'association est donc bonne, et nous pouvons envisager une année 2008 sereinement.

Cette nouvelle formule, possible grâce à la qualité du réseau et au faible taux de pannes, permettra à de nombreux adhérents de continuer à accéder à internet à moyen débit (256 kbits/s) à un tarif imbattable.

Pour rappel, que vous soyez déjà adhérent ou que l'accès à internet par le réseau Montaud Sans Fil vous intéresse, voici les tarifs pour l'année 2008 :

- ✓ adhésion : 10 € par an
- ✓ matériel pour l'installation : inférieur à 150 €
- ✓ abonnement particulier : 8 € par mois
- ✓ abonnement entreprise ou collectivité : 8 € par mois

Les abonnements sont à régler par avance au début de chaque trimestre. Dans le cas où vous n'êtes pas encore raccordés à notre réseau sans fil, suite à votre demande et avant toute adhésion, un technicien bénévole prendra contact avec vous pour tester la faisabilité du raccordement au réseau WIFI.

### • **Le site internet**

Le site internet [www.montaud.com](http://www.montaud.com) regroupe désormais de nombreux articles et couvre la majorité des événements du village.

Ce média qui est aussi le vôtre peut accueillir vos témoignages, articles et commentaires. N'hésitez pas à le consulter et à nous contacter pour nous transmettre vos rédactions que nous diffuserons en ligne !

- **L'ADSL en 2008**

Bien que l'activation du service ADSL sur Montaud ait été planifiée pour la fin de l'année 2007, la mise en service effective devrait tout de même avoir lieu, avec un peu de retard, d'ici la fin du mois de janvier 2008. Une fois l'ADSL disponible sur Montaud, nous vérifierons d'une part, dans quelle mesure l'ensemble des foyers a accès au haut débit et d'autre part, les débits réels constatés. N'hésitez pas à nous faire remonter vos informations sur votre éligibilité ADSL ainsi que sur les éventuels délais ou problèmes de connexion.

- **Montaud Sans Fil en 2008 ?**

L'arrivée de l'ADSL tant attendue en ce début d'année permettra très certainement à plusieurs foyers d'accéder au haut débit. Afin que tous les adhérents actuels restent connectés sans interruption, l'association Montaud Sans Fil reste mobilisée. Lorsque les futurs abonnements ADSL seront activés, nous ferons un état des lieux et nous vous tiendrons alors au courant des actions que nous souhaitons mener pour les nouvelles aventures technologiques au sein de Montaud !

Pour l'équipe de Montaud Sans Fil,  
Nicolas MANAUD

**Association Notre Dame des Sommets (A.N.D.S.)**



Nous avons eu en cette fin d'année 2007, la satisfaction de voir dans notre église la mise en place des deux vitraux restaurés par Christophe BERTHIER, Maître verrier à Grenoble. Ce dernier s'emploie maintenant à la création d'un ensemble de vitraux clairs et lumineux réalisés dans un esprit contemporain non figuratifs, installés à la place des vitreries existantes. Nous attendons ces vitraux pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008.



Avec la mise en place de ces vitraux nous aurons terminé les principaux travaux que nous nous étions fixés. Il restera alors, les travaux d'entretien et de conservation.

Notre fondue vigneronne du 13 octobre 2007 s'est très bien déroulée, nous avons seulement eu moins de monde que les années précédentes. L'ambiance a néanmoins été très sympathique.



Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée, pour souhaiter au nom de l'association une bonne et heureuse année à tous les Montaudins et lancer un appel à des jeunes dynamiques et motivés pour venir rajeunir l'équipe actuelle vieillissante.

Jean COING-ROY

Association CHANTELOUBE  
Le Vif de la Claie  
38210 Montaud  
Tél : 04 76 93 67 85

### **Meilleurs voeux à tous pour une année pleine d'envies et de projets**

**Les journées du patrimoine 2007** ont cette fois encore rencontré un large succès auprès du public.

L'association s'est enrichie de la participation d'artistes tchèques et lithuaniens.

Ces journées de rencontres apportent aux artistes de plusieurs disciplines (musique, chant, théâtre, sculpture, peinture) des échanges forts. La générosité de tous permet à l'association de mener à bien une aventure artistique complète que tous les artistes espèrent voir se poursuivre.



### **Les projets immédiats :**

- ***l'atelier Chanteloube*** participe au programme de développement des ateliers d'art du Parc du Vercors (la plaquette sera disponible sous peu en mairie).

Les membres de l'association sont mobilisés sur des projets régionaux.

Au programme, très prochainement, une exposition de promotion des ateliers du Vercors à Roanne pendant les mois de mars et avril.

- ***des stages de chant*** sont organisés à partir du printemps par ***Blandine Griot*** : infos au 09 54 80 78 60.

L'atelier reste ouvert à tous, sur un simple appel téléphonique au 04 76 93 67 85.

Michèle VOLSY



## INFORMATIONS DIVERSES

Téléthon - Montaud Show 6<sup>ème</sup> édition des 7 et 8 décembre 2007

6<sup>ème</sup> MONTAUD SHOW : c'est Mozart qu'on assassine !



Cette année ce sont **Emile et Fernand** qui ont présenté un spectacle explosif ! en trinquant au pastis. Sketches, danses et chants se sont succédés jusque tard dans la nuit.



Contrairement à la tendance nationale, la participation et les recettes du Téléthon de Montaud sont en progression. Les deux séances du Montaud Show ont fait salle comble avec **plus de 400 spectateurs** en tout. La recette et les dons versés à l'AFM ont été de **5 032 €**. Nous remercions tous ceux qui sont venus nous encourager et apporter leur soutien à la recherche et aux malades. Nous remercions aussi tous les bénévoles qui ont aidé au bar, aux entrées, à la technique, aux costumes, aux accessoires, au décor, etc....

L'équipe du Montaud Show



PS : à quand un agrandissement de la salle des fêtes ?

Après un 1<sup>er</sup> semestre partagé entre musique et sculpture, la rentrée de septembre s'est faite sous le signe du voyage.

**En Bolivie** pour commencer, grâce à une exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Isère.

Le carnet de voyage et les tableaux à l'encre d'Elisabeth Braure (artiste de Fontaine) nous ont fait traverser et partager le quotidien des femmes boliviennes à Potosi, ville considérée comme la plus haute du monde.



Voyage encore, lors d'une **soirée contes** à la salle des fêtes, avec Tania Lopez-Sierra. Cette chanteuse-conteuse-danseuse nous confiait : « Les légendes qui ont bercé mon enfance et celle de mes ancêtres, aujourd'hui, je les mêle, je les emmêle, je les tresse avec cette saveur particulière qui est celle des pays qui m'ont vu naître, l'Argentine et l'Espagne ». De sa voix chaude et envoûtante, Tania a captivé enfants et adultes pendant plus d'une heure : une forêt luxuriante, des oiseaux somptueux au Brésil, en Bolivie ; des tribus qui découvrent le maïs, qui en font des galettes que le soleil dore,

quand il ne dort pas. Un moment magique où la poésie et le mystère des récits ont bercé l'assemblée. Pour prolonger ce moment hors du temps, le public s'est retrouvé autour de spécialités sud-américaines à déguster, alfajores, crème d'avocat, dulce de leche et cocadas. Une soirée dépayssante où chacun est rentré avec un brin de rêve.

Voyage toujours, mais souvenirs. **L'exposition « Carnets de voyage »** fourmillante d'idées a convaincu de nombreux visiteurs et éveillé le désir de « enfin » réaliser quelque chose d'original avec photos et petites bricoles glanées au cours de périples.

Voyage pour finir, de **livres vers La Rivière et Montaud**, presque 1 tonne !

Comme chaque année, la médiathèque s'est déplacée pour une journée de prêts sur les 2 autres communes de la CCVI. disponible était installé pour BD, revues, documentaires, apprécient ce rapprochement renouvelle régulièrement que médiathèque (choisir les descendre les caisses, charger décharger, monter les tables, ranger les livres, charger les Un grand merci à toutes celles et ceux, conjoints de bénévoles qui prêtent « leurs bras pour ces journées sportives ».



Un choix représentatif du fonds la journée dans la salle des fêtes, romans, albums, CD audio. Les visiteurs ponctuel mais cette initiative ne se grâce à l'engagement de l'équipe de la livres, les ranger dans des caisses, les caisses dans les voitures, les installer les livres, puis en fin de journée, caisses etc.....)

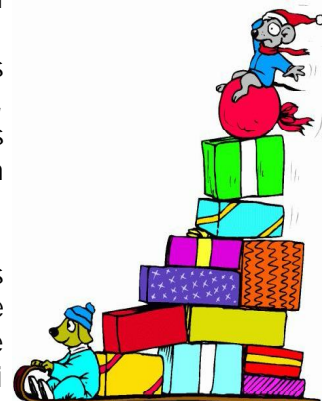
Un grand merci à toutes celles et ceux, conjoints de bénévoles qui prêtent « leurs bras pour ces journées sportives ».

## Noël en boîtes

Au mois de décembre, animer la médiathèque sur le thème de Noël est incontournable.

« **C'est bientôt Noël, laissez-vous emballer** », alors les paquets cadeaux ont investi les rayonnages. Eparpillés parmi les livres, installés sur les poutres, accrochés à l'avion du Père Noël, les enfants les comptent et recomptent, se demandant s'il y a réellement un cadeau dans chacun d'entre eux.

Activité très attendue, **les ateliers bricolage** pour les enfants ressemblaient à une ruche très affairée. Boîtes encore, utilisées cette fois pour des réalisations très originales. Les parents sont à chaque fois épatés par la qualité du travail. Bravo aux bénévoles qui encadrent cette animation et font toujours preuve de patience et renouvellement.



L'année s'est terminée par un **mercredi « Contes »** où Yveline devenue clown a raconté une histoire de..... boîtes ! Le goûter bien sûr a clos ce moment festif.

*L'équipe de la médiathèque vous souhaite une très belle année 2008.*

La médiathèque vous accueille  
Mercredi 9h-12h et 14h-17h  
Vendredi 16h-19h  
Samedi 9h-12h et 14h-16h

## Judo Club Veurey-Noyarey-Montaud



Focus sur 5 jeunes judokas de Montaud très motivés par la pratique du judo qui ont décidé de s'inscrire dans un projet éducatif et sportif. Ces jeunes judokas, Cécile, Tristan, Ugo, Quentin et Alexandre pratiquent le judo 3 fois par semaine, dont une fois à Saint Martin d'Hères, club partenaire du judo club.

A travers ce projet, nous souhaitons permettre aux judokas de progresser techniquement dans la pratique du judo, avec comme objectif à long terme l'obtention de la ceinture noire. Mais c'est aussi un engagement sportif car ils participent à de nombreuses compétitions tout au long de la saison. Nous souhaitons également leur proposer des échanges sportifs et culturels en organisant des rencontres avec des clubs étrangers.

L'ensemble du Judo Club les félicite pour leur engagement et nous les encourageons à poursuivre dans cette voie !

Jérôme CAVALLI

Bonjour,

Bonne année et tous nos vœux d'harmonie entre les hommes, les animaux, les plantes et la terre.



**La journée porte-ouverte « ORCHIDEES » de la ferme Lespinasse aura lieu  
Dimanche 24 février de 14h à 18h**

Vous êtes les bienvenus à cette exposition de la collection d'orchidées de Fernando. Les produits de la ferme seront en vente à cette occasion (tisanes, confitures, eaux florales, jus de poire, sirops, crèmes de visage et baumes de soin).

Vous pourrez également saluer Topaze, notre ânon qui aura 4 mois et admirer Peter, le paon, qui est en train de refaire le plumage qu'il avait abandonné en automne dernier.

Nous espérons que vous viendrez nombreux,

Brigitte et Fernando

## La Saint Antoine



En ce dimanche 20 janvier 2008, la tradition s'est perpétuée grâce aux familles Michel Murdinet / Michel Noël et en 2009 elle sera reprise par Alain et Christian Michel. La messe célébrée par le prêtre responsable de la Paroisse était très « joyeuse » et priante selon les dires des participants.

Depuis quelques années, cette fête qui met à l'honneur

Saint Antoine et les laboureurs, se passe à la salle des fêtes. Le bruit des fourchettes des nombreux convives, les chants, histoires puis danses ont animé l'après-midi avant la non moins traditionnelle « soupe à l'oignon » accompagnée de charcuteries « maison ».

L'ambiance était très chaleureuse, presque familiale en ce magnifique dimanche.

La pensée du jour : « *Nous croyons que la paix et la fraternité deviendront un jour la loi. Chaque homme pourra s'asseoir sous un arbre et personne n'aura plus de raison d'avoir peur.* »

*Martin Luther King*



Les « crochonners »

## C.C.A.S. ( Centre Communal d'Action Sociale )

Mardi 11 décembre 2007, cinquante quatre convives répondaient "présent" à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale de Montaud pour un succulent repas servi par " Trait'Alpes " à la salle des fêtes.



- 35 aînés de plus de 65 ans,
- 19 personnes amies des anciens, s'étaient jointes à la tablée après avoir acquitté le prix de leur repas, dont quelques membres du CCAS, ainsi que le maire accompagné de son épouse.



Treize concitoyens n'ont pas été en mesure d'être présents, pour des raisons diverses, mais un colis gourmand leur a été remis avant Noël. Colis également offert à nos trois anciens hébergés en maison de retraite. Cinq personnes ont fait le choix de ne pas participer au repas et ne pas recevoir de colis. Leur souhait a été respecté !



En début de repas, les quelques mots d'accueil du Président du C.C.A.S. annonçaient la venue de deux nouveaux membres au club :

← Renée BERNARD-GUELLE

Micheline JOYEUX-BOUILLON →

Depuis le repas de 2006, aucun départ définitif n'a été à déplorer, ce qui est réjouissant.



Copieux repas, vins de bonne cave, dessert honorable, café et même champagne ; l'après-midi s'est poursuivi avec histoires et chansons, jusqu'à la nuit tombée.



## Les Virades de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose

### *La Virade de l'espoir du SIVOM du pays de Tullins*

*A tous et à toutes,  
toute l'équipe organisatrice vous présente ses meilleurs vœux pour 2008*

**Le 30 septembre dernier** beaucoup d'entre vous sont venus nous soutenir, nous les en remercions encore.

**La journée a été riche en échanges et a permis de collecter 15 000 € (Les ventes de gâteaux dans le cadre scolaire et les dons lors du cross s'élèvent à un peu plus de 1000 €).**

**Les virades de l'espoir en 2007 ont permis de recueillir 5 millions d'euros.**

Cet argent va permettre à notre association de financer la recherche, les centres de soins (2 à Grenoble), les centres de transplantations (1 à Grenoble), d'aider les patients et les familles à faire face à de plus en plus de dépenses, et d'assurer l'information du public.

Nous tenons aussi à remercier les **Ecoles de Montaud, Poliénas, Fures et la MJC de Tullins** qui ont accepté que nous venions faire une information sur la maladie (les débats ont été très intéressants) et pour leur participation au **concours de dessins ayant pour thème le souffle**.

Merci au **Collège Condorcet de Tullins**, où là aussi les échanges ont été très animés, d'avoir associé **leur cross annuel fin octobre à notre association**, matinée humide mais très joyeuse.

Merci aux **Ecoles de Tullins** : Ecole St Just de Fures, Ecole Desmoulins et l'Ecole privée St Laurent pour leur participation à la journée sur le souffle qui s'est déroulée au gymnase la semaine qui a suivi la virade. Environ **250 élèves ont donné de leur souffle pour nos patients qui en manquent**.

Notre combat continu. Tous les deux jours en France un enfant naît atteint de Mucoviscidose et beaucoup trop décèdent et nous laissent désespérer.

L'espérance de vie d'un enfant qui naît aujourd'hui est de 42 ans, mais la moyenne d'âge de décès est de 24 ans.

**Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 28 septembre 2008.**

Si vous avez un peu de temps, des idées... nous serons ravis de vous associer à notre combat.

Contact et message soit à la mairie, soit chez Béatrice Pecheux

### Les Virades de l'espoir contre la mucoviscidose

#### Don du sang



L'E.F.S. sera présent à Tullins (salle des fêtes de Fures) **les 18 et 28 février 2008 de 17h à 20h**, pour les collectes organisées par l'Amicale des donneurs de sang.

L'E.F.S. lance régulièrement des appels d'urgence. Réfléchissons... Prenons un peu de temps... Donnons un peu de notre sang...

Michel Murdinet



L'ADMR intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide.  
L'ADMR répond à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

**L'ADMR et LES FAMILLES :**



L'intervention auprès des familles apporte une aide qui permet aux parents et aux enfants de surmonter au mieux une période difficile sur le plan matériel et/ou affectif : maternité, naissance, maladie, surcharge de travail...  
L'aide est apportée par une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ou par une Aide à Domicile.

**L'ADMR et LES PERSONNES AGEES ou HANDICAPEES :**

Vous apporter toute l'aide nécessaire pour vous permettre de vivre mieux chez vous, plus autonome, avec l'accompagnement que vous souhaitez, c'est notre façon de vous rendre plus belle la vie !

Tâches ménagères, préparation des repas, courses,... sont assurées par les Aides à Domicile.



**L'ASSOCIATION LOCALE ADMR :**

Créée par ses habitants, l'Association locale exerce son activité sur plusieurs communes. Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de ceux à qui elle offre un emploi stable.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services.

L'association est employeur des salariés qui effectuent les interventions auprès des personnes aidées.



**L'ASSOCIATION ADMR BAS GRESIVAUDAN intervient sur les communes de MONTAUD, LA RIVIERE, POLIENAS, ST QUENTIN SUR ISERE avec ses Aides à Domicile, ses Techniciennes de l'intervention sociale et familiale aussi à VOUREY, CHARNECLES et VEUREY-VOROIZE.**

**La Maison des services ADMR : 6 place Charles Daclin ST QUENTIN SUR ISERE et des bénévoles à votre écoute :**

**Pour le service Vie Quotidienne :**

**Camille GAUBERT 04 76 93 64 38**

**Pour le service socio-éducatif :**

**Michelle CHANIN 04 76 93 62 29**

**Pour toute information sur l'association :**

**Marie Claire PRELLE 04 76 93 63 30**



Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de Soleil, venez nous rejoindre.

## Texte du Père BOURGET

En feuilletant les archives, ce texte écrit par le Père Bourget (prêtre à Montaud, de 1906 à 1950) a été trouvé.

Le vieux presbytère  
Il est bien le presbytère  
Y accroupissant près du clocher;  
Sa façade grise et austère  
Soutient les volets ébréchés.  
Quand les volets que le temps mange  
S'en vont en brèves, sous le vent,  
Sur les fenêtres, en échange,  
On voit des fleurs leur survivant.  
Dans l'intérieur du presbytère,  
Entre les murs épais et noirs,  
On y respire le mystère  
Qui plane dans les vieux manoirs  
S'âme en s'évaporant dans l'ombre  
S'y gise de la paix des soirs;  
S'aspire monte, dans les coins sombres  
Comme l'encens d'un encensoir  
Il est bien vieux le digne prêtre,  
Maître après Dieu, de ce logis,  
Où git le secret d'un bien-être  
Fait de prières et de pain bis...  
En front soutient la pure frange  
De ses cheveux rudes et blancs;  
Et dans ses yeux d'un bleu étrange  
Suit un regard candide et franc.  
Sous sa soutane qui s'élime,  
Le tabernacle de son cœur  
Protège les vertus sublimes  
De fer et de bonté qui sont soeurs -  
En verbe est douce comme un cantique  
Qui calme les cœurs ulcérés;  
S'est un suprême viatique  
Sa bonne voie du vieux curé -  
O! la beauté des pierres grises  
Qui vivent pour qui les comprend;  
O! la bonté qui divinise  
Le voyage des vieilles gens -

Montaud, juillet 1937 (dédicé le 20 juin 1950)  
Transmis par s<sup>r</sup> Marie-Aline. (Seule fille de l'auteur)  
Abt. Joseph Bourget

Après le Père Bourget, c'est le Père Néraud qui a vécu dans le presbytère. Puis après quelques années, la commune prenant de l'ampleur, au printemps 1983 les bureaux de la mairie y ont été aménagés. Vers 1985, la commune a créé au-dessus de la sacristie un logement ouvert aux prêtres de passage, en vacances comme le Père Duchenne qui vient chaque été.



## Vous avez dit « Réchauffement climatique » !

Les années et les siècles se succèdent et ne se ressemblent pas. Les 4 saisons sont plus ou moins distinctes et notre hiver 2007-2008 en est un exemple.

Où sont les neiges d'antan, de notre enfance ?

1709 en Dauphiné.

L'article suivant, trouvé aux archives départementales, écrit par le curé de Vatilieu de l'époque, nous relate l'hiver rigoureux et désastreux pour les habitants et les récoltes en Dauphiné.

|                      |                |          |
|----------------------|----------------|----------|
|                      | VATILIEU       | 38.526   |
| Registre Paroissial. | A. D. GRENOBLE | 4E 545-2 |
|                      |                | 1709     |
|                      |                | 12       |

*J'ai crai Messieurs que je ne devais point laisser passer cette déplorable année sans laisser à la posterité un memoire des funestes malheurs dont nous avons été acablés et peut être depuis la creation même non est-il jamais arrivé de pareil et pour ne pas me tander a discourir inutilement je vous diray en premier lieu que le lendemain des roys il fut un froit si grand dans tout le Dauphiné et même j'ay vu des gens qui mont dit qu'il fut aussi grand partout l'univers? que nos chataigniers aussi bien que nos royers qui estoient d'une grosseur si extraordinaire, que trois a quatre hommes avoient en peine d'embraser en moururent.*

*Ce ne fut pas encore tout nostre malheur le froit fit mourir tous les bleds froment et seigle en sorte que si nous avions esté secourus par les bleds de turquies que Louis quatorze nostre invincible monarque fit venir pour secourir son pauvre peuple nous aurions esté obligé de nous entener sans visons par ce que le bled estoit si chér qu'il valait dans ce pays au mois de juin quinze livre le cartat qui ne pèse que quarante livres.*

*Si nos malheurs finissaient que par là nous seions encore consolés mais une guerre qui dure depuis dix années qui nous laisse sans argent fait que le pauvre peuple a esté obligé de paistre dans les prairies comme des animaux en mangeant de tant de sortes d'herbes qui causent une si grande corruption dans ces endroits qu'on a eu des maladies dont on a jamais entendu dire de semblable. Aux uns il fallait couper le bras avec autres la jambe avec un il fallait ouvrir le ventre avec autres il fallait couper bras et jambe et laisser leur corps tout TRONQUÉS a cause de la grande quantité de vers que l'enflure engendrait dans leur membres.*

*Nos malheurs finiront-ils Messieurs non pas encore il faut que la justice de dieu se satisfasse entièrement et que le doigt de dieu nous touche de plus pres. L'année dernière nous eumes du vin en si grande abondance qu'on ne se vault ou le mettre le meilleur le plus cher ne se vendoit que trois livres la charge et cet année et le vent tronte l'année parce que le froit du septième de janvier d'esté si grand qu'il fit mourir toute nos saiches en sorte que nous n'avons pas eu de raisin cette année.*

*Je serais trop long messieurs si je vous racontois tous les malheurs qui nous sont arrivés.*

*Il me suffit de vous dire les plus grands et les plus déplorable cas quand je vous dirais que moy curé qui dicté cette affreuse histoire j'ay empêché a un père de manger son enfants a un autre de gorger le sien et de le vouloir entere pour ne pas le voir souffrir si longtemp de faire*

MONTICCO DARVE

## Photo Insolite



En se promenant dans les bois de notre village, on peut découvrir parfois des paysages surprenant...



Oui, vous avez vu juste, une poêle (oubliée sans doute, il y a plus de 20 ans !) incrustée dans un arbre, qui a bien poussé.

**Nous lançons un appel aux propriétaires :**

- de la poêle
- et de l'arbre



## Quelques commentaires d'élus(e)s...

Les élus sortants ne constituent pas de liste pour les prochaines élections.

Certains, pour des raisons professionnelles, d'âge ou familiales ont déjà décidé de ne pas se représenter (François Belle, Alain Blanc-Pâques, Louis Bonnet-Eymard, Jocelyne Lavallée, Jean-Claude Pascal-Suisse, Charles Robbez-Masson et Robert Vetroff) et d'autres n'ont pas encore pris de décision définitive.

Nous avons été heureux pendant 7 années, de travailler ensemble avec l'appui efficace de Brigitte notre secrétaire ; malgré parfois des points de vue différents, nous avons pendant toute la durée de notre mandat constitué une équipe soudée, dans le but de travailler pour le bien de tous les Montaudins. Nous estimons positif notre bilan collectif.

Nous encourageons les habitants à s'investir pour notre commune et à se porter nombreux candidats pour les prochaines élections.

Les Elus

## Fin de mandat...

Un petit mot, sur 13 années d'élu municipal (1995-2001 / 2001-2008), dont 3 années en tant que maire de mars 2001 à juin 2004.

Elu des deux derniers mandats, j'éprouve le besoin avant de laisser la main, de communiquer à titre personnel, les sentiments que j'ai ressentis sur le travail passionnant, mais ingrat de l'élu.

Je ne retiens volontairement que les aspects positifs de cet engagement.

Travail passionnant pour gérer le quotidien et l'avenir de la commune et de ses habitants.

On n'est pas des professionnels, il y a beaucoup de choses à apprendre.

Travail collectif riche en rencontres avec les collègues élus, les habitants, les associations, ainsi qu'avec les élus du canton et de la communauté de communes.

Certes, nous n'avons pas tous les mêmes idées sur la façon de travailler, la façon de gérer. Nous ne sommes pas tous en accord sur les moyens ou les décisions qui doivent être prises pour parvenir à faire avancer la commune le plus harmonieusement possible.

Il y a des réunions houleuses, et quelquefois des échanges agressifs. Malgré ces divergences, le travail collectif des débats trouve un terrain d'entente, pour le bien commun de notre village.

Un élu ne se fait pas que des amis, c'est sans doute cela qui m'a été le plus dur à vivre.

Nos projets ne se sont pas tous réalisés, mais ils ont été nombreux, vu l'évolution démographique de notre commune.

J'éprouve une grande satisfaction sur l'ensemble de mon mandat d'élu, malgré une déception sur des projets ou des idées qui ne se sont pas concrétisés. J'étais sans doute un élu trop idéaliste et un peu trop utopiste.

Un grand merci à tous mes collègues élus sortants.

Bravo et félicitations à ceux qui s'engagent ou se réengagent pour le mandat futur.

En résumé : j'ai beaucoup appris dans cet engagement communal.

Je suggère à tous d'en faire l'expérience.

Je termine ces propos sur une « note » joyeuse et d'humour « *halte-là, halte-là, halte-là, les montagnards, les montagnards, halte-là, halte-là, halte-là ! Les montagnards sont là !*

*Les montagnards, les montagnards sont là !* ».

François BELLE